



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUCHES-DU-RHÔNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°13-2021-060

PUBLIÉ LE 3 MARS 2021

# Sommaire

## **Direction générale des finances publiques**

13-2021-03-03-001 - Arrêté portant subdélégation de signature CHORUS – Centre de Services Partagés (CSP) (3 pages)

Page 3

13-2021-03-03-002 - Arrêté portant subdélégation de signature Pouvoir adjudicateur / Ordonnancement secondaire (4 pages)

Page 7

Direction générale des finances publiques

13-2021-03-03-001

Arrêté portant subdélégation de signature  
CHORUS – Centre de Services Partagés (CSP)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR  
ET DES BOUCHES-DU-RHONE**

16, Rue Borde  
13357 Marseille Cedex 20

---

**Arrêté portant subdélégation de signature  
CHORUS – Centre de Services Partagés (CSP)**

---

L'administratrice générale des Finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources  
de la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et du département des Bouches-du-Rhône,

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale des Finances publiques de Provence Alpes Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret du 18 février 2020 portant nomination de Mme Andrée AMMIRATI, administratrice générale des Finances publiques, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté du 24 août 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Andrée AMMIRATI, administratrice générale des Finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône ;

Vu la convention du 17 février 2021, entre le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'azur et la directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur, relative à la délégation de gestion et à l'utilisation des crédits du Plan France Relance sur les opérations du programme 362 ;

Vu les conventions de délégation de gestion conclues entre les directions délégantes et la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du- Rhône ;

**Arrête :**

**Article 1** - Délégation de signature est donnée à :

- Véronique CHIARONI, inspectrice divisionnaire des Finances publiques,
- Emmanuel BAUMEL, contrôleur des Finances publiques,
- Philippe CERVI, contrôleur des Finances publiques,
- Stéphane JANIN, contrôleur des Finances publiques,
- Céline MASEGOSA, contrôleur des Finances publiques,
- Olivier ARBEAU, agent principal des Finances publiques,
- Frédéric CICCARELLI, agent principal des Finances publiques
- Nicolas BOSIO, agent administratif des Finances publiques,
- Badra BOUKERCHE, agente administrative des Finances publiques,
- Dorothée CARIOU, agente administrative des Finances publiques,
- Valérie CARULLO, agente administrative des Finances publiques,
- Magali GATTO, agente administrative des Finances publiques,
- Mohamed M'HOUMADI, agent administratif des Finances publiques,
- Adeline ROBLES, agente administrative des Finances publiques,

- à l'effet de :
- créer et modifier les tiers clients et fournisseurs ;
  - saisir les dépenses ;
  - valider le service fait ;
  - initier les demandes de paiement relevant de la compétence du CSP ;

concernant les ministères du « bloc 3 » :

- Ministère de l'Economie et des Finances,
- Ministère de l'Action et des comptes publics,
- Ministère des Solidarités et de la Santé,
- Ministère des Sports,
- Ministère du Travail,
- Ministère de la Culture,
- Ministère de la Cohésion des Territoires, pour les actes relatifs à la politique du logement, l'hébergement des populations en situation d'exclusion, la politique de la ville,
- Ministère de l'Education nationale pour les actes de la Direction de la Jeunesse et de la vie associative.

**Article 2** - Délégation de signature est donnée à :

- Véronique CHIARONI, inspectrice divisionnaire des Finances publiques,
- Emmanuel BAUMEL, contrôleur des Finances publiques,
- Philippe CERVI, contrôleur des Finances publiques,
- Stéphane JANIN, contrôleur des Finances publiques,
- Céline MASEGOSA, contrôleuse des Finances publiques,

- à l'effet de :
- engager juridiquement les dépenses ;
  - valider les demandes de paiement relevant de la compétence du CSP ;

concernant les ministères du « bloc 3 » :

- Ministère de l'Economie et des Finances,
- Ministère de l'Action et des comptes publics,
- Ministère des Solidarités et de la Santé,
- Ministère des Sports,
- Ministère du Travail,
- Ministère de la Culture,
- Ministère de la Cohésion des Territoires, pour les actes relatifs à la politique du logement, l'hébergement des populations en situation d'exclusion, la politique de la ville,
- Ministère de l'Education nationale pour les actes de la Direction de la Jeunesse et de la vie associative.

**Article 3** : Délégation de signature est donnée à :

- Véronique CHIARONI, inspectrice divisionnaire des Finances publiques,
- Stéphane JANIN, contrôleur des Finances publiques,

En tant que Responsables de la Comptabilité Auxiliaire des Immobilisations des ministères du bloc 3 :

- Ministère de l'Economie et des Finances,
- Ministère de l'Action et des comptes publics,
- Ministère des Solidarités et de la Santé,
- Ministère des Sports,
- Ministère du Travail,
- Ministère de la Culture,
- Ministère de la Cohésion des Territoires, pour les actes relatifs à la politique du logement, l'hébergement des populations en situation d'exclusion, la politique de la ville,
- Ministère de l'Education nationale pour les actes de la Direction de la Jeunesse et de la vie associative.

**Article 4** – Cet arrêté abroge l'arrêté n°13-2020-08-27-002 du 27 août 2020 publié au recueil des actes administratifs n°13-2020-215 du 29 août 2020.

**Article 5** – La présente sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

A MARSEILLE, le 3 mars 2021  
L'administratrice générale des Finances publiques,  
directrice du pôle pilotage et ressources,  
de la direction régionale des Finances publiques de  
Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département  
des Bouches-du-Rhône

signé  
Andrée AMMIRATI

Direction générale des finances publiques

13-2021-03-03-002

Arrêté portant subdélégation de signature  
Pouvoir adjudicateur / Ordonnancement secondaire



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR  
ET DES BOUCHES-DU-RHONE**

16, Rue Borde  
13357 Marseille Cedex 20

---

Arrêté portant subdélégation de signature  
Pouvoir adjudicateur / Ordonnancement secondaire

---

L'administratrice générale des Finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône,

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale des Finances publiques de Provence- Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret du 18 février 2020 portant nomination de Mme Andrée AMMIRATI, administratrice générale des Finances publiques, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté du 24 août 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Andrée AMMIRATI, administratrice générale des Finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté du 24 août 2020 portant délégation de signature à M. Francis BONNET, administrateur général des Finances publiques, directeur régional des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône et à Mme Andrée AMMIRATI, administratrice générale des Finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources, pour les actes relevant du pouvoir adjudicateur ;

Vu la convention du 17 février 2021, entre le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur, relative à la délégation de gestion et à l'utilisation des crédits du Plan France Relance sur les opérations du programme 362 ;

Vu l'article 38 du décret n°2004-374 modifié du 29 avril 2004 ;

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée aux personnes dont les noms suivent :

GRADE	NOM	PRENOM
Administrateur des Finances publiques	BOTTO	Jean-Louis
Administrateur des Finances publiques adjoint	ALLARD	Jean-Michel
Administrateur des Finances publiques adjoint	GUERIN	Roland
Administrateur des Finances publiques adjoint	RACOUCHOT	Christophe
Administrateur des Finances publiques adjoint	DAGUSE	Catherine
Inspecteur principal des Finances publiques	CASSAULT	Lilian
Inspecteur principal des Finances publiques	FABRE	Aline
Inspecteur principal des Finances publiques	HOUOT	Thierry
Inspecteur divisionnaire des Finances publiques	CRISTOFINI	Laurence

GRADE	NOM	PRENOM
Inspecteur divisionnaire des Finances publiques	ROUANET	Philippe
Inspecteur divisionnaire des Finances publiques	THERON	Isabelle
Inspecteur divisionnaire des Finances publiques	WILLIG	Stéphane
Inspecteur des Finances publiques	DAYAN	Valérie
Inspecteur des Finances publiques	DELONCA	Chantal
Inspecteur des Finances publiques	FRAUCIEL	Maryline
Inspecteur des Finances publiques	GALLO	Philippe
Inspecteur des Finances publiques	HAUTCLOCQ	Laurent
Inspecteur des Finances publiques	JEANGEOORGES	Nathalie
Inspecteur des Finances publiques	MARY	Élodie
Inspecteur des Finances publiques	OLIVA	Clara
Inspecteur des Finances publiques	PERON	Fabienne
Inspecteur des Finances publiques	SCHULER	Pilar
Contrôleur principal des Finances publiques	GABRIEL	Gilles

à l'effet de :

→ signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, tout document, acte, décision, contrat, conclusion, mémoire et, d'une façon plus générale, tous les actes relevant du pouvoir adjudicateur et tous les actes se traduisant par l'ordonnement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône, ainsi que l'ordonnement de toute recette se rapportant aux attributions et activités de la direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône ;

→ recevoir les crédits des programmes suivants :

n° 156 « Gestion fiscale et financière de L'État et du secteur public local »

n° 218 « Conduite et pilotage des politiques économique et financière »

n° 362 « Écologie »-Plan de relance

n° 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État »

n° 741 « Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité »

n° 743 « Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions »

→ procéder à l'ordonnement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur les titres 2, 3 et 5 des programmes précités.

Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses, ainsi que sur l'émission et la signature des titres de recettes.

Toutefois, s'agissant des programmes 741 et 743, seul M. Jean-Louis BOTTO reçoit délégation à l'effet de signer les titres de perception relatifs au remboursement des trop-perçus sur pensions.

→ signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, toute déclaration de conformité en matière d'opérations d'inventaire et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par la constatation des droits et obligations et l'inventaire des biens se rapportant à l'activité financière de la direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône ;

**Article 2** – Délégation de signature est donnée aux personnes dont les noms suivent :

GRADE	NOM	PRENOM
Contrôleur principal des Finances publiques	PERCIVALLE	Mireille
Contrôleur principal des Finances publiques	GABRIEL	Gilles
Contrôleur des Finances publiques	DEYDIER	Luc
Contrôleur des finances publiques	ENTAKLI	Halim
Contrôleur des finances publiques	SCOTTO DI PERROTOLO	Christian

à l'effet de :

- initier les demandes d'achat dans CHORUS ;
- saisir le service fait dans CHORUS Formulaire.

**Article 3** – Délégation de signature est donnée aux personnes dont les noms suivent :

<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
Inspecteur divisionnaire des Finances publiques	WILLIG	Stéphane
Inspecteur des Finances publiques	GALLO	Philippe
Inspecteur des Finances publiques	JEANGEOORGES	Nathalie
Contrôleur principal des Finances publiques	BENAMO	David
Contrôleur principal des Finances publiques	LE GALL	Benoit
Contrôleur principal des Finances publiques	VICTOR	Christine
Agent administratif	ADDA	Halima

à l'effet de :

- valider les demandes d'achat dans CHORUS Formulaires ;
- créer des tiers clients dans la base tiers chorus ;
- valider le service fait dans CHORUS Formulaire ;
- réaliser des demandes de factures externes, internes et des recettes au comptant ainsi que des demandes de rétablissement de crédit sur les programmes n° 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » et n° 218 « Conduite et pilotage des politiques économique et financière » dans Chorus et dans Chorus formulaires.

**Article 4** – Délégation de signature est donnée aux personnes dont les noms suivent :

<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
Inspecteur divisionnaire des finances publiques	WILLIG	Stéphane
Inspecteur des Finances publiques	FRAUCIEL	Maryline
Inspecteur des Finances publiques	GALLO	Philippe
Inspecteur des Finances publiques	JEANGEOORGES	Nathalie
Contrôleur principal des Finances publiques	BENAMO	David
Contrôleur principal des Finances publiques	COLL	Brigitte
Contrôleur principal des Finances publiques	GALLICE	Jean-Pierre
Contrôleur principal des Finances publiques	GUIRAUD	Brigitte
Contrôleur principal des Finances publiques	LE GALL	Benoit
Contrôleur des Finances publiques	JANAUDY	Laurent
Contrôleur des Finances publiques	VICTOR	Christine
Agent administratif principal	ADDA	Halima
Agent administratif	BEKHAKHECHA	Ourida
Agent administratif	GREDIN	Alain
Agent administratif	PELLEGRIN	Claire
Agent administratif	SCHIAVO	Anthony

à l'effet de :

- initier les demandes d'achat dans CHORUS Formulaires ;
- saisir le service fait dans CHORUS Formulaires.

**Article 5** – Délégation de signature est donnée aux personnes dont les noms suivent :

<b>GRADE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
Contrôleur principal des Finances publiques	DOISELET	Pascale
Contrôleur des Finances publiques	LECERF	Émeline
Contrôleur des Finances publiques	YOHIA	Monique

à l'effet de :

- valider le tableau des titres de perception dans CHORUS Formulaire ;
- saisir les demandes d'annulation des titres de perception dans CHORUS Formulaire ;
- saisir les demandes de création de titres manuels de perception dans CHORUS Formulaire ;
- réaliser des demandes de factures externes, internes et des recettes au comptant.

**Article 6** – Cet arrêté abroge l'arrêté n°13-2020-11-27-003 du 27 novembre 2020 publié au recueil des actes administratifs n°13-2020-299 du 3 décembre 2020.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

A MARSEILLE, le 3 mars 2021

L'administratrice générale des Finances publiques,  
directrice du pôle pilotage et ressources  
de la direction régionale des Finances publiques de  
Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département  
des Bouches-du-Rhône

signé  
Andrée AMMIRATI